

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES & SOCIETE SPECIALISTE DANS LA REASLISATION DES FORAGES DANS LES REGIONS DE BOKE , KINDIA , KANKAN , N'ZEREKORE ET CONAKRY.

Numéro de référence de l'appel à manifestation d'intérêt : EOI/001/GN10/09/2024	Date : 02 September 2024
---	--------------------------

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) invite les fournisseurs intéressés et remplissant les conditions requises à soumettre une manifestation d'intérêt répondant aux besoins décrits ci-après. L'appel à manifestation d'intérêt a pour objet d'identifier les fournisseurs qui souhaitent participer à une procédure d'appel à la concurrence à venir.

Description	<p>PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES SPECIALISTE DANS LA REASLISATION DES FORAGES DANS LES REGIONS DE BOKE , KINDIA , KANKAN , N'ZEREKORE ET CONAKRY.</p> <p>1. REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE MECANIQUE ET AMENAGEMENT.</p> <p>2. LA REALISATION DES FORAGES D'EAU AVEC UN SYSTEME D'ALIMENTATION PAR PANNEAUX SOLAIRES</p>
Code(s) de Classification normalisée des produits et services des Nations Unies	72000000
Date limite de soumission de la manifestation d'intérêt	<p>27 Septembre 2024 à 16H30 GMT</p> <p>En cas de doute sur le fuseau horaire, veuillez consulter le site http://www.timeanddate.com/worldclock/.</p>
Éléments à inclure dans la manifestation d'intérêt	<p>La manifestation d'intérêt doit comporter les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brève présentation de la société, y compris le nombre d'employés, le chiffre d'affaires et le nombre d'années d'activité. • Liste de références attestant des qualifications demandées pour participer à la prochaine procédure d'appel d'offres • Coordonnées : nom et adresse complets, pays, numéro de téléphone, adresse électronique, site Web et personne à contacter. <p>Note : Les prix ne sont pas demandés à ce stade.</p>
Méthode de soumission	<p>Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique et par dépôt physique comme suit :</p> <p>SOUSSION PAR COURSIER:</p> <p>Adresse électronique : conakrypandl@iom.int</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Format des fichiers : PDF

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nom des fichiers doit comporter un maximum de 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux qui ne font pas partie du clavier ou de l'alphabet latin. ▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. ▪ Taille maximum des fichiers par transmission : 20Mbps ▪ Objet obligatoire du courriel : Réponse _EOI/001/GN10/09/2024 ▪ Les courriels multiples doivent être clairement identifiés en indiquant dans l'objet « courriel n° X sur Y », et dans le dernier « courriel n° Y sur Y ». ▪ Vous devriez recevoir un accusé de réception par courrier électronique. <p>SOUSSION PAR COURSIER/REMISE EN MAIN PROPRE :</p> <p>Adresse de soumission des offres :</p> <p>Le soumissionnaire présentera son offre dans une enveloppe scellée contenant les éléments technique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nom et l'adresse du soumissionnaire doivent être indiqués sur l'enveloppe. ▪ L'enveloppe extérieure doit porter clairement la mention suivante : *NE DOIT ÊTRE OUVERT QUE PAR LE PERSONNEL AUTORISÉ* <p>Bureau OIM GUINEE sis a la Camayenne , Rue DI 009, Immeuble Louis Honore .</p> <p>Numéro de référence de l'appel d'offres : Réponse _EOI/001/GN10/09/2024</p> <p>À l'attention de : Responsable du service achats et Logistiques OIM GUINEE .</p> <p>Nom et coordonnées du soumissionnaire : Cliquez ou appuyez ici pour saisir le texte.</p>
<p>Personne de contact – correspondance et demandes de précisions</p>	<p>Salifou Mabinty Camara.</p> <p>Adresse électronique : conakrypandl@iom.int</p>
<p>Conditions de l'appel à manifestation d'intérêt</p>	<p>Le présent appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas un appel à la concurrence. L'OIM se réserve le droit de modifier ou d'annuler son appel à tout moment au cours de la période de manifestation d'intérêt et/ou de la procédure d'appel à la concurrence qui s'ensuivra. L'OIM se réserve également le droit d'exiger le respect de conditions supplémentaires au fur et à mesure de la publication des documents finaux qui constitueront le dossier d'appel à la concurrence. La soumission d'une manifestation d'intérêt ne garantit pas automatiquement qu'un dossier d'appel à la concurrence sera reçu une fois qu'il aura été publié. Les appels d'offres ou les demandes d'offres de prix et tout bon d'achat ou contrat qui en découlent seront émis conformément aux règles et procédures de l'OIM IN168Rev 3</p>